(société d'exploration)

États financiers

Exercices terminés le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 1, Place Ville Marie Bureau 3000 Montréal QC H3B 4T9 Canada

Tél.: 514-393-5239 Téléc.: 514-393-4112 www.deloitte.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Ressources Cartier Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Cartier Inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 et les états des résultats, les états du résultat global, les états des frais d'exploration reportés, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Cartier inc. au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Deloite S.E.N.C.R.L./s.r.1.

Le 17 avril 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109248

(société d'exploration)

États de la situation financière

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)		
	2013	2012
	\$	\$
Actif		
COURANT		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	1 573 320	2 670 297
Fonds réservés à l'exploration (note 3)	569 784	873 129
Autres actifs financiers courants (note 4)	100 000	130 000
Débiteurs (note 5)	131 527	305 570
Frais payés d'avance	11 438	19 866
	2 386 069	3 998 862
NON COURANT		
Immobilisations corporelles (note 6)	73 366	100 255
Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (note 8)	9 988 164	9 162 772
TOTAL DE L'ACTIF	12 447 599	
TOTAL DE L'ACTIF	12 447 599	13 261 889
Passif		
COURANT		
Fournisseurs et autres créditeurs	251 457	211 530
Passif lié aux actions accréditives	142 446	238 440
	393 903	449 970
NON COURANT		
Impôts sur le revenu et impôts miniers différés (note 13)	2 166 959	2 198 723
TOTAL DU PASSIF	2 560 862	2 648 693
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	15 640 117	14 966 939
Bons de souscription	2 021 677	1 943 677
Surplus d'apport	1 126 766	1 036 467
Déficit	(8 601 823)	(7 063 887)
Cumul des autres éléments du résultat global	(300 000)	(270 000)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	9 886 737	10 613 196
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	12 447 599	13 261 889

Mode de présentation et continuité de l'exploitation (note 1), Éventualités et engagements (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(Signé) Philippe Cloutier, Administrateur

(Signé) Daniel Massé, Administrateur

(société d'exploration)

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

(en & canadiens)		
	2013	2012
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	8 092 393	6 077 212
Additions de l'exercice		
Géologie	384 852	931 944
Géophysique	-	356 898
Forage	609 833	1 141 443
Frais de bureau de l'exploration	41 256	64 770
Arpentage et chemins d'accès	17 712	144 478
Location et entretien carothèque	47 435	81 976
Droits, taxes et permis	25 104	39 433
Amortissement des équipements d'exploration	19 729	18 855
Rémunération fondée sur des actions-employés	17 560	29 282
Dépenses nettes de l'exercice	1 163 481	2 809 079
Radiation de frais d'exploration reportés	(699 061)	(661 204)
Crédits d'impôt à payer (recevoir)	50 013	(132 694)
Solde à la fin de l'exercice	8 606 826	8 092 393

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens) SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012 Émission d'actions Incidence de la rémunération fondée sur des actions Résultat net de la période Variation de la juste valeur des titres négociables Total du résultat global	Nombre d'actions 57 904 145 6 761 150	Capital- actions \$ 14 966 939 673 178 -	Bons de souscription \$ 1 943 677 78 000	Surplus d'apport \$ 1 036 467 - 90 299	Déficit \$ (7 063 887) - (1 537 936) - (1 537 936)	Cumul des autres éléments du résultat global \$ (270 000) (30 000)	Total des capitaux propres \$ 10 613 196 751 178 90 299 (1 537 936) (30 000)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	64 665 295	15 640 117	2 021 677	1 126 766	(8 601 823)	(300 000)	9 886 737
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	49 682 476	13 329 910	1 897 777	872 362	(4 934 941)	-	11 165 108
Émission d'actions Incidence de la rémunération	8 221 669	1 637 029	45 900	-	-	-	1 682 929
fondée sur des actions Résultat net de la période	-	-	-	164 105	- (2 128 946)	-	164 105 (2 128 946)
Variation de la juste valeur des titres négociables					-	(270 000)	(270 000)
Total du résultat global					(2 128 946)	(270 000)	(2 398 946)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	57 904 145	14 966 939	1 943 677	1 036 467	(7 063 887)	(270 000)	10 613 196

(société d'exploration)

États des résultats

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	2013	2012
	\$	\$
Frais d'administration		
Salaires	253 426	288 880
Consultants	108 275	144 174
Rémunération fondée sur des actions-employés	72 739	134 823
Honoraires professionnels	73 697	121 247
Loyer	25 253	26 307
Développement des affaires	116 956	172 332
Assurances, taxes et permis	17 930	19 366
Intérêts et frais bancaires	2 555	3 334
Amortissement des immobilisations	7 166	7 484
Papeterie et frais de bureau	19 972	32 668
Télécommunications	5 918	7 854
Formation et déplacements	30 014	40 846
Publicité et commandites	22 115	36 017
Information aux actionnaires	37 764	63 553
Impôts Partie XII.6 lié aux actions accréditives	693	4 081
Autor Horman (common)	794 473	1 102 966
Autres dépenses (revenus)	4 040 077	050.000
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	1 016 677	958 069
Frais d'exploration autres	14 799	75 372
Revenus d'intérêts	(29 031)	(26 812)
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(1 796 918)	(2 109 595)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 13)	(258 982)	19 351
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	(1 537 936)	(2 128 946)
Résultat par action		
de base	(0,03)	(0,04)
dilué	(0,03)	(0,04)
N 1 1/2 11 22 11 23 11 24 12 25		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	E0 4E4 E40	E0 0E0 070
de base dilué	58 454 542	50 850 972
unue	58 454 542	50 888 482

(société d'exploration)

États du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)		
	2013	2012
	\$	\$
Résultat net de l'exercice Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net :	(1 537 936)	(2 128 946)
Variation de la juste valeur des titres négociables	(30 000)	(270 000)
Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires	(1 567 936)	(2 398 946)

(société d'exploration)

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	1	Φ	~~.	nad	: ~ ~	۱ ـ ۱	ı
١	en	D	Cal	nau	ш	151	ı

	2013	2012
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(1 796 918)	(2 109 595)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 166	7 484
Rémunération fondée sur des actions-employés	72 739	134 823
Radiation d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	1 016 677	958 069
Revenus d'intérêts	(29 031)	(26 812)
Intérêts perçus	28 057	25 178
	(701 310)	(1 010 853)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	31 097	71 719
Frais payés d'avance	8 428	(9 292)
Fournisseurs et autres créditeurs	109 397	
1 duffisseurs et autres crediteurs	109 391	(40 954)
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles	(552 388)	(989 380)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	819 784	2 000 400
Frais d'émission d'actions	(31 795)	(127 249)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	787 989	1 873 151
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(35 333)
Acquisition d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	(1 635 923)	(2 599 195)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 635 923)	(2 634 528)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de		
trésorerie	(1 400 322)	(1 750 757)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 543 426	5 294 183
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 3)	2 143 104	3 543 426
Trácororio et águivalent de trácororio	1 573 320	2 670 297
Trésorerie et équivalent de trésorerie	569 784	
Fonds réservés à l'exploration	209 / 84	873 129
	2 143 104	3 543 426

Renseignements supplémentaires (note 11)

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

Incorporation et nature des activités

Ressources Cartier inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie depuis le 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

1. Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des «Autres actifs financiers courants» qui sont réévalués à la juste valeur.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société.

Le 17 avril 2014, le conseil d'administration de la Société a approuvé ces états financiers annuels pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012.

2. Principales méthodes comptables

2.1. Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2013.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

2.2. Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des «autres actifs financiers courants» qui sont réévalués à la juste valeur.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.3. Normes, amendements et interprétations de normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que les prises de position non encore en vigueur seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRIC 21 - Droits ou taxes («IFRIC 21») - En mai 2013, l'IASB a émis l'interprétation IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) 21, Droits ou taxes. IFRIC 21 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement comptable des droits ou des taxes conformément à IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit les droits ou les taxes comme un déboursé provenant d'une entité imposé par un gouvernement conformément au cadre législatif et confirme qu'une entité doit comptabiliser un passif pour des droits ou des taxes uniquement lorsque l'événement générateur de droits ou de taxes spécifié dans le cadre législatif se produit. La Société adoptera l'interprétation IFRIC 21 dans ses états financiers pour la période annuelle débutant le 1er janvier 2014. La portée de l'incidence de l'adoption d'IFRIC 21 n'a pas encore été déterminée.

IFRS 9 - Instruments financiers - les amendements à l'IFRS 9 sont les premiers d'un projet à phases multiples afin de remplacer l'IAS 39 - Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés incorporés énoncées dans l'IAS 39 - Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. L'IASB a provisoirement décidé que l'IFRS 9 devra être appliqué pour les exercices ouverts le ou après le 1er janvier 2018. Son adoption anticipée est permise. La portée de l'incidence de l'IFRS 9 n'a pas encore été déterminée.

En mai 2013, l'IASB a modifié IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, afin de fournir des directives sur les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. Les modifications à IAS 36 doivent être appliquées rétrospectivement par la Société pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2014. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur la présentation de ses états financiers.

2.4. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à cotisations définies qui est un régime en vertu duquel la Société verse des cotisations définies selon un pourcentage du salaire des employés à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies pendant la période d'emploi.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les «fournisseurs et autres créditeurs» et sont évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer.

2.5. Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est déterminée par référence à la juste valeur des options émises. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses ainsi que dans les frais d'exploration, avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

2.6. Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers.

2.7. Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des droits miniers détenues en exclusivité, de participations indivises dans des droits miniers ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de droits spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des droits miniers et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les droits miniers et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

2.8. Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables pour perte selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ce crédit de droits remboursables pour perte calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec est comptabilisé en augmentation des impôts différés à l'état de la situation financière. En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôts remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 35 % ou 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8. Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources (suite)

En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables ont été imputés aux impôts différés puisque la Société prévoit conserver le bien minier lorsqu'il est prêt pour la mise en production.

2.9. Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des droits miniers, diminués des crédits d'impôts liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, droit minier par droit minier, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un droit minier n'est pas assurée ou si le droit minier était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés au droit minier correspondant sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers (en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.10. Impôts sur le résultat et impôts miniers

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglées à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôts différés; dans ce cas, les actifs doivent être diminués. Au 31 décembre 2013, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts et d'impôts miniers différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondant sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11. Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

2.12. Fonds réservés à l'exploration

1 décembre	31 décembre
2013	2012
\$	\$
569 784	873 129

La Société obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditives. Ces fonds ne peuvent être utilisés pour l'exploitation courante de l'entreprise et conséquemment, ils doivent être présentés en tant que trésorerie réservée pour l'exploration. Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

2.14. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'aide gouvernementale afférente, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

Améliorations locatives : 5 ansMobilier et équipements : 5 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie future.

Le profit ou la perte résultant de la disposition ou de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé à l'état des résultats.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.15. Dépréciation

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche ;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue ;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.16. Contrats de location

Les contrats de location sont traités comme des contrats de location simple puisqu'ils ne transfèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.17. Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits pour les émissions d'unités qui sont imputés entre les bons de souscription et les actions sont déterminés en utilisant le modèle Black-Scholes. Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de la valeur de ces bons déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux actions.

Placements accréditifs

La Société lève des fonds au moyen d'émission «d'actions accréditives» qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Société a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Société a donc adopté le point de vue de CPA Canada qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, Provision, passifs éventuels et actifs éventuels. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état des résultats en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Lorsque des actions et des bons de souscription sont émis en même temps, le produit d'émission est alloué en premier lieu aux bons de souscription émis, à hauteur de leur juste valeur évaluée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes, la valeur résiduelle étant allouée aux actions.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

2.18. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.18. Instruments financiers (suite)

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée ou diminuée des coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance;
- autres actifs financiers courants.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en d'autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « frais d'administration» ou les « autres dépenses (revenus) ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les fonds réservés à l'exploration font partie de cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés à l'état des résultats.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.18. Instruments financiers (suite)

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé à l'état des résultats. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les autres actifs financiers courants sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants. La variation de la juste valeur est inscrite au résultat global.

Tous les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur.

Passifs financiers

Les autres passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créditeurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « frais d'administration » ou les « autres dépenses (revenus) ».

2.19. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges. Les jugements et estimations les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dépréciation. Chaque année, la Société procède à une révision du potentiel géologique de chacun de ses titres miniers. Le but de cette révision est d'abandonner ceux ayant le plus faible potentiel de découverte. Tous les montants engagés sur les droits miniers abandonnés sont passés à l'état des résultats de l'exercice. (Note 2.15)

Dépense de rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie prévue des options ainsi que les extinctions prévues. La modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.19. Estimations comptables et jugements critiques (suite)

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

L'évaluation de l'impôt sur le résultat à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

2.20. Nouvelles méthodes comptables

IAS 1, Présentation des états financiers

La Société a appliqué les modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Ces modifications exigent que la Société classe les autres éléments du résultat global en deux catégories distinctes, soit ceux qui seront reclassées ultérieurement au résultat net et ceux qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net. La Société a présenté ses états du résultat global conformément à cette nouvelle exigence.

IFRS 11, Partenariats (IFRS 11)

IFRS 11 remplace IAS 31, Participation dans des coentreprises (IAS 31). Elle harmonise davantage la comptabilité par les investisseurs de leurs droits et obligations liés au partenariat. En outre, l'option qu'offrait IAS 31 de recourir à une consolidation proportionnelle pour les coentreprises a été éliminée. IFRS 11 nécessite désormais de recourir à la méthode de la mise en équivalence, qui est actuellement utilisée pour les participations dans des entreprises associées. L'analyse de la direction est qu'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12)

IFRS 12 intègre et uniformise les exigences en matière d'informations à fournir pour différents types de participations, y compris dans des entités structurées non consolidées. Elle présente de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir quant aux risques auxquels une entitié est exposée du fait de sa participation dans des entités structurées. L'analyse de la direction est qu'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. L'analyse de la direction est qu'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à l'exploration

Au 31 décembre 2013 et 2012, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent des acceptations bancaires, de l'encaisse dans un compte à intérêts et un compte bancaire sans intérêt, détaillé comme suit :

		31 décembre 20°	13	31 décembre 2012		2
·			Date			Date
	\$	Taux d'intérêt	d'échéance	\$	Taux d'intérêt	d'échéance
1) Acceptation bancaire	101 952	0,810%	2014-01-22	153 840	0,902%	2013-02-11
2) Acceptation bancaire	401 321	0,813%	2014-03-18	400 546	0,828%	2013-02-19
3) Acceptation bancaire	-	-	-	518 226	1,450%	2013-03-11
4) Acceptation bancaire	-	-	-	356 413	0,781%	2013-03-19
5) Compte à intérêts6) Compte bancaire sans	726 731	1,200%	-	1 036 730	1,200%	-
intérêt	913 100	<u>-</u>	<u>-</u>	1 077 671	-	-
Total	2 143 104			3 543 426		
					31 décembre	31 décembre
					2013	2012
					\$	\$
Encaisse					1 639 831	2 114 401
Acceptations bancaires					503 273	1 429 025
					2 143 104	3 543 426
Moins: fonds réservés à l'exploration					(569 784)	(873 129)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					1 573 320	2 670 297
1. Autres actifs financiers courant					31 décembre	31 décembre
					2013 \$	2012
Titres négociables d'une société d'explor	ation minière (rotée détenus			Ą	Φ
pour la vente, évalués à la juste valeur	anon milliere (otee, deterius			100 000	130 000
5. Débiteurs					31 décembre 2013	31 décembre 2012
	JI:				\$	\$
Crédit de droits remboursables et crédit d Taxes à la consommation et autres	וחסנ rembol ונחוויג	uisadie relatif aux	ressources		116 787 14 740	260 707 44 863
					131 527	305 570

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

6. Immobilisations corporelles			
·	Améliorations	Mobilier et	
	locatives (1)	équipement (2)	Total
VI			
Valeur comptable brute			
Solde au 31 décembre 2012	112 014	22 430	134 444
Solde au 31 décembre 2013	112 014	22 430	134 444
Cumul des amortissements			
Solde au 31 décembre 2012	27 477	6 712	34 189
Amortissement	22 402	4 487	26 889
Solde au 31 décembre 2013	49 879	11 199	61 078
Valeur comptable au 31 décembre 2013	62 135	11 231	73 366
valeur comptable au 51 decembre 2015		11 231	70 000
	Améliorations	Mobilier et	
	locatives (1)	équipement (2)	Total
Valeur comptable brute			
Solde au 31 décembre 2011	76 681	35 603	112 284
Additions	35 333	-	35 333
Dispositions		(13 173)	(13 173)
Solde au 31 décembre 2012	112 014	22 430	134 444
Cumul des amortissements			
Solde au 31 décembre 2011	7 805	13 218	21 023
Amortissement	19 672	6 667	26 339
Dispositions		(13 173)	(13 173)
Solde au 31 décembre 2012	27 477	6 712	34 189
Valeur comptable au 31 décembre 2012	84 537	15 718	100 255

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2013, une valeur comptable de 48 942 \$ (65 885 \$ au 31 décembre 2012) des améliorations locatives est liée à l'exploration.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2013, une valeur comptable de 6 923 \$ (9 703 \$ au 31 décembre 2012) du mobilier et équipement est liée à l'exploration.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

7. Contrats de location

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Palements minimaux exigibles au ti			
Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
\$	\$	\$	\$	
89 175	416 052	97 714	602 941	
89 175	427 056	175 884	692 115	

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en mars 2021. La Société loue un véhicule en vertu d'un bail venant à échéance en octobre 2017 et également de l'équipement en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2016.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 89 175 \$ (89 175 \$ au 31 décembre 2012). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Les contrats de location de la Société contiennent une option de renouvellement.

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

La valeur comptable se détaille comme suit :

		Solde au 31 décembre		Crédits		Solde au 31 décembre
	Participation	2012	Addition	d'impôt	Radiation	2013
Québec		\$	\$	\$	\$	\$
Benoist	100%					
	Droits miniers	190 607	358 905	-	(1 789)	547 723
	Frais d'exploration reportés	733 906	857 715	(37 714)	(571)	1 553 336
		924 513	1 216 620	(37 714)	(2 360)	2 101 059
Mine Chimo	100%					
	Droits miniers	-	261 616	-	-	261 616
	Frais d'exploration reportés	-	100 012	(30 731)	-	69 281
			361 628	(30 731)	-	330 897
Cadillac Exten	sion 100%					
	Droits miniers	11 539	-	-	(103)	11 436
	Frais d'exploration reportés	1 587 305	65 238	8 985	-	1 661 528
		1 598 844	65 238	8 985	(103)	1 672 964
MacCormack	100%					
	Droits miniers	252 367	-	-	-	252 367
	Frais d'exploration reportés	1 730 095	17 851	53 340	-	1 801 286
		1 982 462	17 851	53 340	-	2 053 653
Preissac	100%					
	Droits miniers	258 522	-	-	-	258 522
	Frais d'exploration reportés	278 725	38 114	14 530	-	331 369
		537 247	38 114	14 530		589 891

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

		Solde au 31 décembre		Crédits		Solde au 31 décembre
	Participation	2012	Addition	d'impôt	Radiation	2013
Québec		\$	\$	\$	\$	\$
Dollier	100%					
	Droits miniers	29 835	-	-	(12 023)	17 812
	Frais d'exploration reportés	977 470	25 356	13 955	(6 395)	1 010 386
		1 007 305	25 356	13 955	(18 418)	1 028 198
La Pause	100%				//>	
	Droits miniers	7 379	54	-	(1 699)	5 734
	Frais d'exploration reportés	203 462	14 946	(10)	(5 147)	213 251
		210 841	15 000	(10)	(6 846)	218 985
Diego	100%					
Č	Droits miniers	2 755	-	-	(1 092)	1 663
	Frais d'exploration reportés	444 610	30 384	12 259	(2 171)	485 082
		447 365	30 384	12 259	(3 263)	486 745
Xstrata-Option	100%					
	Droits miniers	750	-	_	(285)	465
	Frais d'exploration reportés	938 338	667	16 013	(9 388)	945 630
		939 088	667	16 013	(9 673)	946 095
Fenton	Option 50%					
	Droits miniers	16 000	8 000	-	-	24 000
	Frais d'exploration reportés	524 367	11 884	(574)	-	535 677
		540 367	19 884	(574)	-	559 677
Rambull	100%					
	Droits miniers	130 630	-	-	(130 630)	-
	Frais d'exploration reportés	407 180	968	(20)	(408 128)	
		537 810	968	(20)	(538 758)	<u> </u>
Newconex-Oue						
	Droits miniers	169 995	-	-	(169 995)	-
	Frais d'exploration reportés	266 935	346	(20)	(267 261)	
		436 930	346	(20)	(437 256)	-
<u>Sommaire</u>						
	Droits miniers	1 070 379	628 575	-	(317 616)	1 381 338
	Frais d'exploration reportés	8 092 393	1 163 481	50 013	(699 061)	8 606 826
		9 162 772	1 792 056	50 013	(1 016 677)	9 988 164

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

		Solde au				Solde au
		31 décembre		Crédits		31 décembre
	Participation	2011	Addition	d'impôt	Radiation	2012
Québec		\$	\$	\$	\$	\$
Xstrata-Option	100%					
	Droits miniers	-	750	-	-	750
	Frais d'exploration reportés	899 484	38 864	(10)	-	938 338
		899 484	39 614	(10)	-	939 088
Preissac	100%					
	Droits miniers	412 963	-	-	(154 441)	258 522
	Frais d'exploration reportés	413 278	5 077	(11)	(139 619)	278 725
		826 241	5 077	(11)	(294 060)	537 247
MacCormack	100%					
	Droits miniers	252 367	-	-	-	252 367
	Frais d'exploration reportés	1 716 723	13 802	(430)	-	1 730 095
		1 969 090	13 802	(430)	-	1 982 462
Rambull	100%					
	Droits miniers	214 607	-	-	(83 977)	130 630
	Frais d'exploration reportés	407 890	3 430	(28)	(4 112)	407 180
		622 497	3 430	(28)	(88 089)	537 810
Newconex-Ou	est 100%					
	Droits miniers	169 995	-	-	-	169 995
	Frais d'exploration reportés	264 662	2 284	(11)	-	266 935
		434 657	2 284	(11)	-	436 930
Cadillac Exten	sion 100%					
	Droits miniers	52 884	689	-	(42 034)	11 539
	Frais d'exploration reportés	887 007	1 202 080	(14 941)	(486 841)	1 587 305
		939 891	1 202 769	(14 941)	(528 875)	1 598 844
Dollier	100%					
	Droits miniers	39 631	-	-	(9 796)	29 835
	Frais d'exploration reportés	945 356	33 755	-	(1 641)	977 470
		984 987	33 755	-	(11 437)	1 007 305
La Pause	100%					
	Droits miniers	8 612	371	-	(1 604)	7 379
	Frais d'exploration reportés	123 848	101 870	(437)	(21 819)	203 462
		132 460	102 241	(437)	(23 423)	210 841
				` ′	<u> </u>	

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

8. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

	Participation	Solde au 31 décembre 2011	Addition	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 31 décembre 2012
Québec	1 articipation	\$	**************************************	\$	\$	\$
Diego	100%	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Φ
Diego	Droits miniers					
	Dions milliers	4 574			(4.940)	2 755
	Frais d'exploration reportés	418 964	30 563	-	(1 819)	
	Frais d'exploration reportes	423 538	30 563	- -	(4 917) (6 736)	444 610 447 365
		423 330	30 303		(0 730)	447 303
Benoist	Option 100%					
	Droits miniers	-	193 801	-	(3 194)	190 607
	Frais d'exploration reportés	-	818 460	(82 299)	(2 255)	733 906
	·	-	1 012 261	(82 299)	(5 449)	924 513
Fenton	Option 50%					
	Droits miniers	-	16 000	-	-	16 000
	Frais d'exploration reportés	-	558 894	(34 527)	-	524 367
		-	574 894	(34 527)	-	540 367
<u>Sommaire</u>						
	Droits miniers	1 155 633	211 611		(296 865)	1 070 379
	Frais d'exploration reportés	6 077 212	2 809 079	(122 604)	(661 204)	8 092 393
	i iais d'exploration reportes	0011212	2 009 079	(132 694)	(001 204)	0 092 393
		7 232 845	3 020 690	(132 694)	(958 069)	9 162 772

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

La Société a acquis le 23 juillet 2013 un intérêt de 100 % des propriétés Chimo et Nova en contrepartie du paiement d'une somme de 261 000 \$. Les propriétés sont contiguës et situées à 50 km à l'est du camp minier aurifère de Val-d'Or, localisé sur la faille Larder Lake – Cadillac. La propriété Mine Chimo, anciennement nommée Chimo et Nova, est composée de deux baux miniers assujettis à des redevances (NSR) de 3 % plus un autre 2% des ventes brutes et également de 38 claims assujettis à une redevance (NSR) de 1 %.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	31 décembre 2013		31 décemb	ore 2012
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au début de l'exercice	57 904 145	\$ 14 966 939	49 682 476	\$ 13 329 910
Actions émises et payées				
Acquisition de propriétés (a)(b)	700 000	92 500	300 000	103 500
Placements privés (c) (g) (j)	2 500 000	172 000	3 576 923	704 100
Placements privés accréditifs (c) (e) (h) (k)	3 561 150	569 784	4 344 746	1 250 400
Renonciation des frais d'exploration (d) (f) (i) (l)	-	(142 446)	-	(318 158)
	6 761 150	691 838	8 221 669	1 739 842
Frais d'émission	<u> </u>	(18 660)	- -	(102 813)
Solde à la fin de l'exercice	64 665 295	15 640 117	57 904 145	14 966 939

(a) Le 2 mars 2012, la Société a émis 250 000 actions ordinaires et payé 100 000 \$ en espèces en vertu de la convention d'option permettant d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété Benoist. La Société doit investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1er mars 2015 et émettre 100 000 actions ordinaires à Ressources Murgor inc. («Murgor») avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions ordinaires avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. Les deux parties ont amendé l'entente et la Société a versé une somme de 18 000 \$ à Murgor au lieu d'émettre 100 000 actions ordinaires avant le premier anniversaire de l'entente. De plus, avant le troisième anniversaire de l'entente, Cartier aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions ordinaires à Murgor avant le quatrième anniversaire de signature de l'entente et en cumulant des dépenses d'exploration additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1er mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1%. Le projet est aussi assujetti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par la Société pour un montant de 1 500 000 \$.

Le 29 juillet 2013, la Société a conclu l'entente d'achat avec Murgor et détient maintenant un intérêt de 100 % de la propriété Benoist, composé de 98 claims, en contrepartie du paiement d'une somme de 250 000 \$ en espèces et de l'émission de 650 000 actions ordinaires.

(b) Le 19 mars 2012, la Société a émis 50 000 actions ordinaires en vertu de la convention d'option permettant d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet Fenton. La Société doit aussi investir 1 500 000 \$ en travaux d'exploration avant le 19 mars 2015. De plus, la Société avait un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année, ce qui a été complété au cours de la période et a émis 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier anniversaire de la signature de la convention. La Société devra également émettre 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au deuxième anniversaire de la signature de la convention. SOQUEM INC. sera l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et la Société formeront une coentreprise.

(c) Émission d'actions ordinaires et accréditives le 30 août 2012

Le 30 août 2012, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé au montant de 500 000 \$ avant frais d'émission. Le placement consistait en l'émission de 1 129 032 actions accréditives au prix de 0,31 \$ et 576 923 actions ordinaires au prix de 0,26 \$. Des frais d'émission de 50 226 \$ ont réduit le capital-actions.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

(d) La Société a renoncé aux déductions fiscales réliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 73 387 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

(e) Émission d'actions accréditives le 16 novembre 2012

Le 16 novembre 2012, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 500 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 1 785 714 actions accréditives à un prix de 0,28 \$ par action accréditive pour un montant de 500 000 \$. Des frais d'émission de 8 528 \$ ont réduit le capital-actions.

(f) La Société a renoncé aux déductions fiscales réliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 116 071 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

(g) Émission d'actions ordinaire le 19 décembre 2012

Le 19 décembre 2012, la Société a complété un placement privé sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 600 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 3 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ par action ainsi que 3 000 000 demibons de souscription permettant à son détenteur de souscrire, pour chaque bon entier, à une action ordinaire au prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 45 900 \$. Des frais d'émission de 35 635 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(h) Émission d'actions accréditives le 20 décembre 2012

Le 20 décembre 2012, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 400 400 \$. Le placement consistait en l'émission de 1 430 000 actions accréditives à un prix de 0,28 \$ par action accréditive pour un montant de 400 400 \$. Des frais d'émission de 8 424 \$ ont réduit le capital-actions.

(i) La Société a renoncé aux déductions fiscales réliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 128 700 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

(j) Émission d'actions ordinaire le 18 décembre 2013

Le 18 décembre 2013, la Société a complété un placement privé sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 250 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 2 500 000 actions ordinaires à un prix de 0,10 \$ par action ainsi que 2 500 000 bons de souscription permettant à son détenteur de souscrire, pour chaque bon entier, à une action ordinaire au prix de 0,16 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 78 000 \$. Des frais d'émission de 12 530 \$ ont aussi réduit le capital-actions.

(k) Émission d'actions accréditives le 18 décembre 2013

Le 18 décembre 2013, la Société a complété un placement privé accréditif sans l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier pour un produit brut de 569 784 \$. Le placement consistait en l'émission de 3 561 150 actions accréditives à un prix de 0,16 \$ par action accréditive pour un montant de 569 784 \$. Des frais d'émission de 6 130 \$ ont réduit le capital-actions.

(I) La Société a renoncé aux déductions fiscales réliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 142 446 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'actat d'actions qui a été approuvé par les actionnaires. Le nombre maximal d'actions réservées en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation (sur une base non-diluée). Les options accordées à une seule personne ne peuvent excéder 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Les options sont acquises sur une période de 12 mois à compter de la date d'octroi et sont exerçables sur une durée maximale de cinq ans.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation:

	31 décembre 2013		31 décem	bre 2012
		Prix de		Prix de
		levée moyen		levée moyen
	Nombre	pondéré	Nombre	pondéré
		\$		\$
En circulation au début	3 035 000	0,33	2 655 000	0,43
Émises - employés	950 000	0,25	1 130 000	0,24
Expirées	(560 000)	0,43	(750 000)	0,56
En circulation à la fin	3 425 000	0,30	3 035 000	0,33
Exerçables à la fin	2 950 000	0,31	2 417 500	0,35

Le tableau suivant résume certaines informations sur les options d'achat d'actions en circulation :

	Op	tions en circulat	tion	0	ptions exerçable	es	
	au	au 31 décembre 2013			au 31 décembre 2013		
		Durée de vie	Prix de levée		Durée de vie	Prix de levée	
	Nombre	moyenne	moyen	Nombre	moyenne	moyen	
Prix	d'options	pondérée	pondéré	d'options	pondérée	pondéré	
		(années)	\$		(années)	\$	
0,16 \$ à 0,24 \$	105 000	3,97	0,19	105 000	3,97	0,19	
0,25 \$ à 0,34 \$	2 225 000	3,48	0,25	1 750 000	3,23	0,25	
0,35 \$ à 0,44 \$	570 000	1,51	0,38	570 000	1,51	0,38	
0,45 \$ à 0,54 \$	525 000	2,38	0,45	525 000	2,38	0,45	
0,16 \$ à 0,54 \$	3 425 000	3,00	0,30	2 950 000	2,78	0,31	

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,08 \$ par option (0,16 \$ en 2012) à partir des hypothèses suivantes:

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,13%	1,59%
Volatilité prévue	83%	84%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans	5 ans

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

9. Capital-actions (suite)

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription:

	;	31 décembre 2013		31 décembre 2012		
			Moyenne pondérée de la période			Moyenne pondérée de la période
		Prix de levée	résiduelle de		Prix de levée	résiduelle de
	Nombre	pondéré	levée	Nombre	pondéré	levée
		\$	(années)		\$	(années)
En circulation au début	2 999 429	0,38	0,97	12 391 830	0,44	0,93
Attribués - placements privés	2 500 000	0,16	1,96	1 500 000	0,30	1,46
Expirés	(1 499 429)	0,46	<u> </u>	(10 892 401)	0,47	-
En circulation à la fin	4 000 000	0,21	1,40	2 999 429	0,38	0,97

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit:

Date d'expiration	d'exercice	Nombre
	\$	
Juin 2014	0,30	1 500 000
Décembre 2015	0,16	2 500 000
		4 000 000

La juste valeur moyenne des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,03 \$ par bon de souscription (0,03 \$ en 2012) à partir des hypothèses suivantes:

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,07%	1,10%
Volatilité prévue	100%	69%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	2 ans	1.5 an

10. Rémunération du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :	31 décembre 2013 \$	31 décembre 2012 \$
Salaires et honoraires	711 464	904 619
Coûts de la sécurité sociale	57 672	53 750
Rémunération fondée sur des actions-employés	90 299	164 105
Régimes à cotisations définies	14 116	20 466
	873 551	1 142 940
Moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(547 375)	(609 962)
Charge au titre des avantages du personnel	326 176	532 978

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

11. Flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement	\$	\$
Crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration reportés	83 665	132 694
Crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration autres (États des résultats)	2 281	3 801
Droits miniers portés en diminution des frais d'exploration reportés	22 618	
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	92 500	103 500
Frais d'émission d'actions inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	13 135	18 537
Amortissement des immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration reportés	19 729	18 855
Frais d'exploration reportés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	56 335	91 557
Rémunération fondée sur des actions-employés imputée aux frais d'exploration reportés	17 560	20 778

12. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après:

Risque de taux d'intérêt

Les titres obligataires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2013, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit:

Trésorerie et équivalents de trésorerie : Taux d'intérêt variable et taux fixe Fonds réservés à l'exploration : Taux d'intérêt variable et taux fixe

Débiteurs : Sans intérêt Fournisseurs et autres créditeurs : Sans intérêt

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

12. Instruments financiers (suite)

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2013, la Société a reçu des intérêts relativement aux acceptations bancaires.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des investissements dans des actifs financiers à taux fixe.

Les effets possibles sur la juste valeur qui peuvent survenir à la suite d'une fluctuation des taux d'intérêt sont pris en compte lors de la prise de décision en matière d'investissements.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel que des financements privés. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses engagements de frais d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions au moyen de financements privés et de financements accréditifs.

21 dácombro 2012

Le tableau suivant présente le sommaire des passifs financiers de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 :

		31 (decembre 2013
		Entre un et	Plus de
	Moins d'un an	trois ans	trois ans
	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	251 457	-	-
Passif lié aux actions accréditives	142 446		
	393 903		<u>-</u>
		31	décembre 2012
		Entre un et	Plus de
	Moins d'un an	trois ans	trois ans
	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	211 530	-	-
Passif lié aux actions accréditives	238 440		-
	449 970		_

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

12. Instruments financiers (suite)

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre 2013 \$	31 décembre 2012 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 070 047	1 241 272
Fonds réservés à l'exploration	569 784	873 129
Acceptations bancaires	503 273	1 429 025
Débiteurs (autres que la taxe sur les produits et services à recevoir)	116 787	260 707
Valeur comptable	2 259 891	3 804 133

La Société n'a pas de comptes clients. Les débiteurs sont constitués de taxes et de crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est limitée. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits précédemment qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des fonds réservés à l'exploration, est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. Les actions cotées sont classées selon le niveau 1 (note 14).

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à l'exploration ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts figurant dans les états financiers, se détaille comme suit:

	31 décembre	31 décembre
	2013	2012
	\$	\$
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers	(1 796 918)	(2 109 595)
Charge d'impôts selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,9 %	(483 371)	(567 481)
Frais d'exploration actions accréditives	326 998	929 512
Droits miniers	(67 224)	(85 055)
Dépenses non déductibles aux fins fiscales	27 834	51 836
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	(5 020)	(27 657)
Variation de la provision pour moins-value	187 100	279 028
Variation des taux d'impôts futurs	-	-
Autres	(6 859)	3 566
	(20 542)	583 749
Prime actions accréditives	(238 440)	(564 398)
Impôts sur les résultats et impôts miniers	(258 982)	19 351

Au 31 décembre 2013, la Société a accumulé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial, des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit:

	31 décem	bre 2013	31 décem	bre 2012
Année d'expiration	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
2025	8 387	7 530	8 387	7 530
2026	5 699	4 765	5 699	4 765
2027	524 066	521 001	524 066	521 001
2028	725 416	718 518	725 416	718 518
2029	724 776	720 746	724 776	720 746
2030	955 459	952 206	955 459	952 206
2031	792 271	777 709	792 271	777 709
2032	1 114 872	1 100 591	1 114 872	1 100 591
2033	863 531	842 225	-	-
	5 714 477	5 645 291	4 850 946	4 803 066

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

13. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

es éléments d'actifs et de passifs d'impôts différé			31 décembre	31 décembre
			2013	2012
			\$	5
Immobilisations corporelles			42 191	36 307
Pertes autres qu'en capital			1 528 962	1 296 851
Frais d'émission d'actions			78 928	123 939
Provision pour moins-value			(1 624 424)	(1 420 790
Actifs d'impôts différés			25 657	36 307
Biens miniers			(2 192 616)	(2 235 030
Passifs d'impôts différés			(2 166 959)	(2 198 723
ariation des impôts différés				
	Actif (Passif)		Comptabilisé	Actif (Passif)
	Solde au		dans les	Solde au
	31 décembre	Comptabilisé	capitaux	31 décembre
	2012	résultats	propres	2013
Language War Carra a same and the	\$	\$	\$	40.404
Immobilisations corporelles Propriétés minières	36 307 (220 401)	5 884 92 275	-	42 191 (128 126
Frais d'exploration reportés	(2 014 629)	(55 173)	(11 222)	(2 081 024
Trais d'exploration reportes	(2 014 023)	(55 175)	(11 222)	(2 001 02-
Total	(2 198 723)	42 986	(11 222)	(2 166 959
ariation des impôts différés				
·	Actif (Passif)		Comptabilisé	Actif (Passif)
	Solde au		dans les	Solde au
	31 décembre	Comptabilisé	capitaux	31 décembre
	2011	résultats	propres	2012
	\$	\$	\$;
	29 840	6 467	-	36 307
Immobilisations corporelles				
Propriétés minières	(310 865)	90 464	-	•
		90 464 (680 680)	- (6 499)	(220 401 (2 014 629
Propriétés minières	(310 865)		(6 499) (6 499)	•

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

14. Actifs et passifs financiers

	31 décemb	re 2013	31 décemb	ore 2012
	Valeur	Juste	Valeur	Juste
	comptable	valeur	comptable	valeur
	\$	\$	\$	\$
Catégories d'actifs et de passifs financiers				
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 070 047	1 070 047	1 241 272	1 241 272
Fonds réservés à l'exploration	569 784	569 784	873 129	873 129
Acceptations bancaires	503 273	503 273	1 429 025	1 429 025
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers courants	100 000	100 000	130 000	130 000
Passifs financiers				
Autres passifs financiers				
Fournisseurs	17 663	17 663	86 975	86 975
Autres créditeurs	233 794	233 794	124 555	124 555

15. Éventualités et engagements

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de l'exercice du 31 décembre 2013, la Société a reçu un montant de 569 784 \$ à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2013.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 569 784 \$ au 28 février 2014 et la direction est tenue de remplir ses engagements avant le 31 décembre 2014. Ce montant a été présenté comme «Fonds réservés à l'exploration».

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

16. Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président, le vice-président et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	354 573	439 460
Coûts de la sécurité sociale	28 454	22 514
Total des avantages à court terme du personnel	383 027	461 974
Rémunération fondés sur des actions-employés	42 757	146 269
Total de la rémunération	425 784	608 243

Au cours des exercices de présentation de l'information financière 2013 et 2012, les principaux dirigeants n'ont exercé aucune des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions.

17. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour rencontrer ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société est confiante que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 569 784 \$ au 31 décembre 2013 (873 129 \$ au 31 décembre 2012).

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres sont de 9 886 737 \$ (10 613 196 \$ au 31 décembre 2012).

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

(en \$ canadiens)

18. Opérations entre apparentés

2013 2012
\$ \$

Aucune opération entre apparentés n'a eu lieu au cours de l'exercice. Au cours de l'exercice 2012, la Société a obtenu des services de consultation de la part d'une société dans laquelle un administrateur de la Société est actionnaire minoritaire pour 1 000 \$. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucun montant n'était inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs.

19. Événement subséquent

Consultants

Le 14 avril 2014, la Société a racheté une redevance de 1% sur le produit net de fonderie (NSR) sur la propriété Benoist. La Société a exercé son droit de premier refus applicable à la redevance.

La Société a émis 500 000 actions ordinaires, à un prix de 0,15 \$ par action pour une valeur totale de 75 000 \$, en contrepartie du rachat de cette redevance.